

**MONOGRAPHIE DE PARCOURS
ANNEE 2016-2017**

PRESENTATION DE LA SITUATION

Equipe pluridisciplinaire : Les Portes du 20^e

La situation

Age : 16 ans

Classe de scolarisation : 3^{ème}

Sexe : M

Retard scolaire : 1 an (en nombre d'années)

Avance scolaire : / (en nombre d'années)

L'enfant vit *:

Avec ses deux parents

Avec ses deux parents de manière alternée

Avec un seul de ses deux parents

Autre

Problématiques rencontrées :

Scolaire

social

familial

santé / bien être

parentalité

loisirs

autre

Quelques éléments de diagnostic : Fort absentéisme scolaire. L'assistante sociale scolaire et la conseillère d'orientation psychologue pensent qu'un accompagnement de proximité pourrait motiver son implication dans son projet professionnel. L'un des objectifs du parcours serait, au second temps, de l'amener petit à petit vers des structures pouvant lui offrir un espace protégé d'expression. Le jeune femme du connaît quotidiennement.

Origine de l'orientation : Assistante sociale scolaire

Le parcours proposé :

Date d'entrée en parcours : 02/09/2015

Objectifs : Accompagner le jeune dans son projet professionnel & accès aux soins.

Actions proposées : portes ouvertes des lycées, préparation aux entretiens de sélection

Référent de parcours : SCLT APASO

Durée : 1 an

Renouvellement de parcours : oui non

Date première rencontre avec la famille : 13/03/2015

Date première rencontre avec l'enfant : 23/09/2015

Accompagnement mis en place avec la famille

Dates/période

Partenariats et actions effectués dans le cadre de l'accompagnement (synthèses et échanges entre partenaires, appels/écrits, recherches effectuées,...)

Accompagnement mis en place avec la famille	Dates/période	Partenariats et actions effectués dans le cadre de l'accompagnement (synthèses et échanges entre partenaires, appels/écrits, recherches effectuées,...)
Début du parcours		
- Rencontre de la mère. Objectifs: projet professionnel, puis en second temps, accès aux soins.	13/03/2015	- Rencontre de la Conseillère d'Orientation psychologique du collège: intérêt certain pour le dessin mais le jeune ne va pas au bout des démarches.
- RDV au domicile. Le jeune est absent: il dit avoir oublié le RDV. Se laisse à Madame la liste des différents bac Pro dans le domaine artistique.	31/03/2015	- Téléphone avec l'Assistante Sociale du SSP qui accompagne la famille. Présentation de la RE.
- Message Vocal du jeune qui s'excuse pour le RDV manqué et en demande un autre concernant sa candidature PASS PRO.	02/04/2015	- EPRE: parcours ouvert pour Lan.
- RDV avec le jeune: préparation de l'entretien PASS PRO (CAP signalétique enseigne et décor). Le jeune a peur "mission" de faire une liste des visites culturelles qui l'intéresseraient pour performer son entretien.	23/04/2015	
- RDV avec le jeune qui me montre son book et pour faire son CV.	24/04/2015	- Téléphone avec l'Assistante Sociale du SSP. Les RDV ne sont pas toujours honorés.
- Téléphone au jeune pour l'informer d'un atelier scénographie à la maison des Jeunes.	27/04/2015	
- Téléphone pour prendre des nouvelles quant à l'entretien PASS PRO le jeune ne se lève pas le matin, ne va pas en cours et Madame s'inquiète concernant sa consommation de cannabis.	30/04/2015	
- Message Vocal à Madame pour transmettre les coordonnées des consultations Jeunes Consommateurs à sa demande.	26/05/2015	- Téléphone avec l'Assistante Sociale Scolaire concernant une éventuelle IP pour absentéisme via l'Education Nationale. Le jeune a tout de même 16 ans et n'aura bientôt plus d'obligation scolaire.
- Message vocal pour prendre des nouvelles concernant le brevet et l'affectation.	29/05/2015	
- Téléphone de la famille: affectation en CAP signalétique, enseigne et décor. Nous proposons de faire un point après les premières semaines au lycée.	08/06/2015	- Téléphone avec l'équipe de Prévention spécialisée: elle ne connaît pas le jeune.
- Téléphone avec Madame: le jeune refuse de se rendre au lycée. De plus il cache le téléphone fixe.	23/06/2015	
- RDV au domicile. Le jeune ne se lève pas. Il fume toute la journée dans le noir et a perdu du poids. So donne à Madame le livret d'accueil du SCLT ainsi que des documents concernant la maison Solene qui propose des hospitalisations en pédopsychiatrie. J'évoque avec Madame le fait que si aucune orientation n'aboutit, ce sera du ressort de la protection de l'enfance.	16/07/2015	
Prise de RDV avec le jeune par téléphone pour le 23/09 à domicile.	14/09/2015	
	17/09/2015	
	18/09/2015	

Accompagnement mis en place avec la famille

Dates/période

Partenariats et actions effectués dans le cadre de l'accompagnement (synthèses et échanges entre partenaires, appels/écrits, recherches effectuées,...)

- Téléphone du jeune pour localiser le RDV au 24/09	22/09/2015	
- RDV annulé par le jeune	24/09/2015	
Téléphone avec Madame pour lui proposer d'exposer la situation au médecin traitant		
- Prise de RDV par téléphone avec le jeune pour le 30/09	29/09/2015	
- RDV décalé par le jeune pour le 05/10.	30/09/2015	
- RDV au domicile. Le jeune me parle de ses insomnies. Il ne souhaite pas arrêter de fumer. Se lui parle du centre du sommeil à l'Hôtel Dieu. Il me dit avoir besoin d'y réfléchir. Se lui explique qu'en tant qu'adulte nous devons prendre des décisions pour sa sécurité (protection de l'enfance, hospitalisation) si toutefois il refuse toute prise en charge	05/10/2015	
- RDV avec Madame. Se lui propose d'appeler les urgences psychiatriques car le jeune a encore perdu du poids et se montre violent quand il est contrarié (tape dans le mur). Madame demande conseil au SAMU et envisagera peut-être un placement ASE.	21/10/2015	- Téléphone avec la Maison Solene qui demande de reprendre contact avec le CMP en amont. S'explique que toutefois la non-adhésion du jeune
	10/11/2015	
	13/11/2015	- Téléphone avec l'Assistante sociale du SAMU qui voit pour l'intervention d'une équipe mobile psychiatrique à domicile ⊕ IP
- RDV annulé pour le jeune et reporté au 23/12.	18/12/2015	
RDV pris avec Madame pour une demande d'AED auprès de l'association Olga Spitzer		
- Le jeune annule le RDV mais je suis déjà dans l'imminente. Il dit ne pas avoir à recevoir de legacy de sa mère qui elle aussi reste toute la journée à la maison. Nous revenons ensemble sur les raisons médicales qui imposent cette situation mais le jeune se montre tout de même en colère.	23/12/2015	
	04/01/2016	- RDV avec la mère à Olga Spitzer. Madame doit faire une demande écrite pour une mesure d'évaluation auprès de l'inspectrice ASE
- Téléphone avec Madame pour aide à la rédaction de la demande de mesure d'évaluation à l'ASE. Le médecin traitant s'est mis en lien avec le CIAPA (Structure d'accueil des Urgences psychiatriques pour adolescents)	11/01/2016	
- Téléphone de Madame qui est inquiète car son fils réfléchit à haute voix et semble prononcer des propos incohérents.	09/02/2016	
	15/02/2016	- Téléphone avec l'infirmière du CIAPA. Le jeune n'a pas honoré le premier RDV. Présentation de la RF et de l'historique de l'accompagnement.

Accompagnement mis en place avec la famille

Dates/période

Partenariats et actions effectués dans le cadre de l'accompagnement (synthèses et échanges entre partenaires, appels/écrits, recherches effectuées,...)

25/03/2016 - Téléphone avec le service éducatif pour adolescents de l'ANRS chargé d'une évaluation de 3 mois suite à la sollicitation de l'ASE. Envoi d'une note récapitulative de l'accompagnement RE avec accord de la mère

15/04/2016 - Synthèse au CIAPA avec la présence du service éducatif de l'ANRS AED de mandée pour travailler, notamment, d'accès vers le soin @ fin de parcours RE

- RDV avec Machame : retour sur la synthèse et fin de parcours RE. Madame craint une judiciarisation de la mesure de protection de l'enfance. J'explique que ce n'est pas l'objet actuellement mais que parfois l'orientation vers le judiciaire peut être un projet co-construit avec la famille, notamment en vue d'ajouter un tiers d'autorité (le juge) lorsque l'enfant n'achève pas et cela permet de préserver les liens familiaux

27/04/2016

12/05/2016 - EPRE : fin de parcours.

Fin du parcours



Commentaires sur le parcours : L'accompagnement a été difficile à mettre en place avec le jeune. L'accès au soins s'est rapidement montré nécessaire et la non-adhésion du jeune a entraîné un relais vers la protection de l'enfance. Une synthèse a été organisée lors de la fin du parcours RE pour mettre en lien l'ASE et le CIAPA concernant la situation.

LA SORTIE DE PARCOURS

Date de l'EPRE finale : 12/05/2016

Fin de parcours Si oui : Relais vers une autre structure/autre dispositif ? non oui, lequel ? ASE @ CIAPA

Pourquoi : Relais fait à la protection de l'enfance

Renouvellement de parcours

Pourquoi :

L'IMPACT SUR LE MOYEN TERME

L'enfant et sa famille un an après la fin du parcours